DÉTACHABLE

IL Y A AU MOINS UNE FORMATION POUR VOUS!

L'APCHQ – région du Montréal métropolitain offre une gamme complète de cours permettant à ses membres de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de la construction ou de la gestion d'entreprise.

FORMATION TECHNIQUE – *Ateliers gratuits*

Profitez de l'expertise d'une équipe chevronnée en assistant aux ateliers gratuits offerts par le service technique de l'APCHQ.

La fenêtre qui fait échec à l'eau (solins) *Formation vedette !*
Pour tout savoir sur les solins (la réglementation, leur fonction, les matériaux permis, les techniques de pose, etc.), venez assister à cet atelier.

Tolérance zéro GCR
Inspection et la conciliation GCR, ce qu'il faut savoir : le plan d'inspection, le processus d'inspection, les principaux points soulevés par les inspecteurs et qui sont « tolérance zéro », les interventions effectuées par l'APCHQ.

Les rudiments des séparations coupe-feu
Apprenez-en davantage sur les séparations coupe-feu : terminologie importante à connaître, différence entre séparation coupe-feu et mur coupe-feu, continuité coupe-feu, etc.

La réfection des toitures
Lors de cet atelier, vous apprendrez quelles sont les sources d'infiltration d'eau qui causent la détérioration des bardeaux. L'inspection de la toiture, les problèmes de conception et les améliorations possibles lors de la réfection seront aussi abordés.

FORMATION CONTINUE

Dans le cadre du programme de formation continue, l'APCHQ – région du Montréal métropolitain offre des cours de perfectionnement ayant pour but d'améliorer les connaissances de ses membres sur des sujets actuels et d'intérêt pour tous les entrepreneurs en construction.

Estimer pour mieux soumissionner
Une formation courte et axée sur la pratique qui permet d'intégrer rigueur et méthode dans votre processus de production et de gestion de vos estimationspour les projets résidentiels et de rénovation.

Au programme : Acquisition des notions de base en estimation, comment bien organiser un dossier d'estimation, être efficace lors des relevés de quantités, calculer les coûts et déceler les erreurs, règle de présentation aux clients

Durée : **14 heures**

Coût : **Membre : 495 $ + taxes / Non-membre: 695$ + taxes**

Efficacité énergétique :
Bien comprendre la partie 11 du Code *Écoconstruction !*
Cette formation a pour objectif d'informer les participants sur les exigences d'efficacité énergétique en vigueur afin qu'ils soient en mesure de les mettre en application conformément à la réglementation. L'isolation thermique, le calcul de la résistance thermique, les exigences de la partie 11 du Code de construction du Québec, Chapitre I – Bâtiment, et CNB – Canada 2010, les techniques d'assemblage et les études de cas seront abordés.

Durée : **3 heures**

Coût : **Membre : 175 $ + taxes / Non-membre: 275$ + taxes**

Bien comprendre le Code de construction du Québec et savoir s'y retrouver ! *Nouveauté !*
Soyez en mesure d'utiliser et d'interpréter adéquatement le Code de construction du Québec, Chapitre I – Bâtiment, et Code national du bâtiment – Canada 2010 (modifié 2015). En comprenant le fonctionnement et l'organisation du Code, et en appliquant une méthode de recherche, vous pourrez facilement trouver l'information réglementaire concernant un bâtiment donné. De ce fait, vous pourrez mener à bien une tâche ou un projet de construction.

Durée : **7 heures**

Coût : **Membre : 295 $ + taxes / Non-membre : 445 $ + taxes**

Ventilation des logements *Nouveauté !*
La ventilation des logements dans les bâtiments relève d'abord de la compétence d'un entrepreneur spécialisé. Toutefois, c'est à l'entrepreneur général que reviendra la responsabilité de coordonner les travaux des différents entrepreneurs spécialisés impliqués dans un projet de construction. C'est donc vers lui que le client se tournera en cas de problème. À la fin de cette formation, le participant saura trouver dans la réglementation en vigueur et la documentation de référence appropriée les exigences techniques liées aux systèmes de ventilation mécanique. Il sera donc à même de mettre en application ces exigences et de les faire respecter par les travailleurs et les entrepreneurs spécialisés, dans le cadre d'un projet de construction résidentiel.

Durée : **7 heures**

Coût : **Membre : 295 $ + taxes / Non-membre : 445 $ + taxes**

Entrepreneur en charpentes de bois *(sous-catégorie de licence 6.1)* *Nouveauté !*
Cette formation vous permettra d'apprendre les principales notions, techniques et exigences relatives à la construction de charpente de bois. Une attestation officielle de réussite de ce profil vous permettra d'être exempté de l'examen de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) portant sur les connaissances en Exécution de travaux, sous-catégorie de licence 6.1.

Remarque :
les participants doivent avoir le Code de construction du Québec 2010 (modifié 2015) pour suivre le cours. Prérequis : Pour assister à ce cours, vous devez avoir suivi avec succès le cours Gestion de projets et de chantiers (GPC) ou avoir une connaissance minimale du Code de construction du Québec, ou les deux.

Durée : **4 jours (30 heures)**

Coût : **Membre : 455 $ / Non-membre : 693 $** (prix taxes incluses)

Novoclimat
Cette formation porte sur les volets « Maisons » et « Petits bâtiments multi-logements ». Bien qu'elle s'adresse principalement aux entrepreneurs en construction résidentielle, elle est offerte à tous. La réussite de cette formation permet ensuite aux entrepreneurs en construction résidentielle, détenteurs de licences 1.1.1 et 1.1.2 émises par la Régie du bâtiment (RBQ), de demander leur certification Novoclimat auprès du Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

Durée : **2 jours (16 heures)**

Coût : **Membre : 449,95 $ / Non-membre : 559,95 $** (prix taxes incluses)

À INSCRIRE À VOTRE AGENDA !

SEPTEMBRE

FORMATION CONTINUE

Entrepreneur en charpentes de bois (6.1) $
Anjou, 8-9-15-16 septembre 2018 de 8 h à 16 h 30 (fds)
Boisbriand, 17-18-24-25 septembre 2018 de 8 h à 16 h 30
Candiac, 27-28 septembre et 4-5 octobre 2018 de 8 h à 16 h 30

Novoclimat $
Anjou, 25-26 septembre 2018 de 8 h 30 à 17 h 30

FORMATION TECHNIQUE

La fenêtre qui fait échec à l'eau
Boisbriand, 13 septembre 2018 de 8 h 30 à 10 h 30

Tolérance zéro GCR
Anjou, 27 septembre 2018 de 8 h 30 à 10 h 30

FORMATION JURIDIQUE

L'hypothèque légale : un recours bien construit!
Boisbriand, 20 septembre 2018 de 9 h à 12 h

Les contrats de l'APCHQ : parce qu'une signature au bas d'un document ne suffit pas!
Candiac, 28 septembre 2018 de 9 h à 12 h

Le transfert d'entreprise
Anjou, 25 septembre 2018 de 9 h à 12 h

FORMATION EN SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC) $
Anjou, 24-26 septembre et 1-3 octobre 2018 de 18 h à 21 h 45
& 29-30 septembre 2018 de 8 h à 16 h 30

SIMDUT 2015
Anjou, 20 septembre 2018 de 9 h à 12 h
Boisbriand, 27 septembre 2018 de 9 h à 12 h

OCTOBRE

FORMATION TECHNIQUE

La réfection des toitures
Boisbriand, 5 octobre 2018 de 8 h 30 à 10 h 30
Candiac, 26 octobre 2018 de 8 h 30 à 10 h 30

Tolérance zéro GCR
Boisbriand, 12 octobre 2018 de 8 h 30 à 10 h 30

FORMATION CONTINUE

Entrepreneur en charpentes de bois (6.1) $
Anjou, 11-12-18-19 octobre 2018 de 8 h à 16 h 30

L'ABC de la pose d'escaliers $
Anjou, 26-27 octobre 2018 de 8 h à 16 h

Bien estimer pour mieux soumissionner $
Anjou, 29-30 octobre 2018 de 8h30 à 16h30

FORMATION EN SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC) $
Anjou, 15-16-25-26 octobre 2018 de 8 h à 16 h 30
Candiac, 27-28 octobre et 3-4 novembre 2018 de 8 h à 16 h 30

Gestion de la SST au sein de votre entreprise
Anjou, 4 octobre 2018 de 9 h à 12 h **S**

SIMDUT 2015
Boisbriand, 25 octobre 2018 de 9 h à 12 h

FORMATION JURIDIQUE

Les extras – ce qui peut ou ne peut pas être réclamé par l'entrepreneur
Anjou, 10 octobre 2018 de 9 h à 12 h

L'hypothèque légale : un recours bien construit!
Candiac, 12 octobre 2018 de 9 h à 12 h

Les vices cachés : on fait le point!
Anjou, 17 octobre 2018 de 9 h à 12 h

Les contrats de l'APCHQ : parce qu'une signature au bas d'un document ne suffit pas!
Anjou, 23 octobre 2018 de 9 h à 12 h

Les garanties – combien de temps suis-je responsable de mes travaux?
Boisbriand, 24 octobre 2018 de 9 h à 12 h

SÉANCES D'INFORMATION

Introduction à la GCR
Candiac, 24 octobre 2018 de 8 h 30 à 11 h 30

Démarrage d'entreprises *avec Tourangeau Crochetière CPA inc.*
Anjou, 31 octobre 2018 de 9 h à 12 h

$: ces formations sont payantes

NOVEMBRE

FORMATION CONTINUE

Efficacité énergétique : Bien comprendre la partie 11 du Code $
Anjou, 2 novembre 2018 de 9 h à 12 h

Ventilation des logements $
Candiac, 8 novembre 2018 de 8 h 30 à 16 h 30
Boisbriand, 23 novembre 2018 de 8 h 30 à 16 h 30

L'ABC de la lecture de plans $
Anjou, 8-9 novembre 2018 de 8 h à 16 h

Bien estimer pour mieux soumissionner $
Boisbriand, 29-30 novembre 2018 de 8h30 à 16h30

FORMATION EN GESTION D'ENTREPRISE

L'art de mettre fin à un emploi
Anjou, 1er novembre 2018 de 9 h à 11 h
Candiac, 21 novembre 2018 de 9 h à 11 h
Boisbriand, 29 novembre 2018 de 9 h à 11 h

Rénover en toute légalité et mieux comprendre l'assujettissement
Boisbriand, 22 novembre 2018 de 9 h à 11 h

La réserve d'heures : est-ce légal des mettre des heures en banques lors de travaux CCQ?
Candiac, 7 novembre 2018 de 9 h à 11 h
Boisbriand, 8 novembre 2018 de 9 h à 11 h
Anjou, 15 novembre 2018 de 9 h à 11 h

SÉANCES D'INFORMATION

Introduction à la GCR
Boisbriand, 7 novembre 2018 de 8 h 30 à 11 h 30
Anjou, 28 novembre 2018 de 8 h 30 à 11 h 30

Petit déjeuner des experts
Candiac, 16 novembre 2018 de 8 h 30 à 10 h
Boisbriand, 23 novembre 2018 de 8 h 30 à 10 h
Anjou, 30 novembre 2018 de 8 h 30 à 10 h

FORMATION EN SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL

SIMDUT 2015
Anjou, 8 novembre 2018 de 9 h à 12 h
Candiac, 1er novembre 2018 de 9 h à 12 h

Gestion de la SST au sein de votre entreprise
Candiac, 15 novembre 2018 de 9 h à 12 h

Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC) $
Boisbriand, 15-16-21-23 novembre 2018 de 8 h à 16 h 30

FORMATION TECHNIQUE

Les rudiments des séparations coupe-feu
Anjou, 9 novembre 2018 de 8 h 30 à 10 h 30

La réfection des toitures
Anjou, 16 novembre 2018 de 8 h 30 à 10 h 30

Tolérance zéro GCR
Candiac, 30 novembre 2018 de 8 h 30 à 10 h 30

FORMATION JURIDIQUE

Se lancer en affaires
Boisbriand, 14 novembre 2018 de 9 h à 12 h

L'hypothèque légale : un recours bien construit!
Anjou, 7 novembre 2018 de 9 h à 12 h

Les contrats de l'APCHQ : parce qu'une signature au bas d'un document ne suffit pas!
Boisbriand, 20 novembre 2018 de 9 h à 12 h

Les extras – ce qui peut ou ne peut pas être réclamé par l'entrepreneur
Boisbriand, 28 novembre 2018 de 9 h à 12 h

Les questions fréquemment posées
Anjou, 21 novembre 2018 de 9 h à 12 h

DÉCEMBRE

FORMATION CONTINUE

Efficacité énergétique : Bien comprendre la partie 11 du Code $
Candiac, 3 décembre 2018 de 9 h à 12 h

Ventilation des logements $
Anjou, 5 décembre 2018 de 8 h 30 à 16 h 30

Bien comprendre le Code de construction du Québec et savoir s'y retrouver $
Candiac, 7 décembre 2018 de 8 h 30 à 16 h 30
Anjou, 12 décembre 2018 de 8 h 30 à 16 h 30

Bien estimer pour mieux soumissionner $
Candiac, 10-11 décembre 2018 de 8h30 à 16h30

Entrepreneur en charpentes de bois (6.1) $
Anjou, 6-7-13-14 décembre 2018 de 8 h à 16 h 30

Novoclimat $
Anjou, 4-5 décembre 2018 de 8 h 30 à 17 h 30

Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail $
Anjou, 7-8 décembre 2018 de 8 h 30 à 17 h 30

L'ABC de la pose de revêtements extérieurs $
Anjou, 15 décembre 2018 de 8 h à 16 h

FORMATION EN GESTION D'ENTREPRISE

Rénover en toute légalité et mieux comprendre l'assujettissement
Candiac, 5 décembre 2018 de 9 h à 11 h
Anjou, 6 décembre 2018 de 9 h à 11 h

FORMATION WEB

Créez un site Internet en 3 heures $
Anjou, 10 décembre 2018 de 9 h 30 à 12 h 30

FORMATION EN SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Gestion de la SST au sein de votre entreprise
Boisbriand, 13 décembre 2018 de 9 h à 12 h

Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC) $
Anjou, 3-4-10-11 décembre 2018 de 8 h à 16 h 30

FORMATION TECHNIQUE

La fenêtre qui fait échec à l'eau
Candiac, 14 décembre 2018 de 8 h 30 à 10 h 30

$: ces formations sont payantes

L'ABC de la pose d'escalier

Deux jours d'ateliers de perfectionnement dont l'objectif est de prévenir les malfaçons lors de la construction d'escalier dans les nouveaux bâtiments résidentiels. Les composantes et types d'escaliers, les calculs, les exigences relatives au giron, la construction d'une trémie, l'installation des limons, les coupes et la mise en place d'un escalier seront abordés.

Durée : **2 jours (14 heures)**

Coût* : **Membre : 449,95 $ / Non-membre : 559,95 $** (prix taxes incluses)

** Cette formation est gratuite si vous êtes admissible au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.*

L'ABC de la lecture de plans et devis

Deux jours d'ateliers de perfectionnement où vous développerez les habiletés nécessaires pour lire et comprendre un cahier de plans. Les types de traits, les projections orthogonales, les systèmes et échelles de mesure, les cotations et symboles, les types de dessins, le contenu du cahier de plans, les vues de plans, d'élévation et de coupe seront abordés.

Durée : **2 jours (14 heures)**

Coût* : **Membre : 449,95 $ / Non-membre : 559,95 $** (prix taxes incluses)

** Cette formation est gratuite si vous êtes admissible au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.*

L'ABC de la pose de revêtements extérieurs

Une journée d'atelier de perfectionnement dont l'objectif est de prévenir les malfaçons qui surviennent généralement lors de la pose des revêtements extérieurs. Les sujets suivants seront abordés : description des différents types de revêtement extérieur; préparation des fonds de clouage; séquence de pose des revêtements en aluminium, vinyle, bois de construction, fibres dures, copeaux, fibrociment, de bardeaux de fente et de sciage; méthode d'installation des soffites et fascias; problèmes courants associés à la pose de revêtements extérieurs.

Durée : **7 heures**

Coût* : **Membre : 224,95 $ / Non-membre : 334,95 $** (prix taxes incluses)

** Cette formation est gratuite si vous êtes admissible au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.*

Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail

Description du contexte social et de l'industrie de la construction entourant le Programme d'accès à l'égalité des femmes (PAEF); présentation de dynamiques de groupe qui ont une incidence sur la qualité du travail d'une équipe; identification des avantages et des enjeux des équipes ayant des femmes et des hommes dans l'industrie de la construction; reconnaissance des bonnes pratiques favorisant la mixité dans les équipes; identification des situations problématiques, des ressources et des recours y afférant; présentation du Programme pour la formation des femmes en entreprise.• Règle de présentation aux clients

Durée: **2 jours (14 heures)**

Coût* : **Membre : 449,95 $ / Non-membre : 559,95 $** (prix taxes incluses)

** Cette formation est gratuite si vous êtes admissible au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction.*

FORMATION EN SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le service de la santé et sécurité du travail de l'APCHQ offre des ateliers gratuits portant sur des sujets d'intérêt dans le domaine de la construction. Ces ateliers sont disponibles pour les entrepreneurs et leurs employés.

SIMDUT 2015*

Cette formation porte sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail – SIMDUT 2015 (SGH). Elle s'adresse à toutes les personnes exposées à un produit dangereux ou susceptibles de l'être, comme défini par le Règlement sur les produits dangereux.

*** Tous les travailleurs de la construction visés devront se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 d'ici le 1er décembre 2018.**

Durée : **3 heures**

Gestion de la SST au sein de votre entreprise

Améliorez la gestion de la santé et de la sécurité du travail sur vos chantiers en assistant à cette formation. Apprenez en plus sur : les rôles et responsabilités de l'employeur, du maître d'œuvre et de leurs représentants en matière de SST; La définition d'un chantier de construction et comment identifier le maître d'œuvre; les obligations légales; les conséquences possibles en cas de manquements; les outils de gestion de la SST sur vos chantiers.

Les participants à cette formation pourront obtenir leur programme de prévention en lien avec leur métier ou celui du maître d'œuvre, ou les deux.

Durée : **3 heures**

Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (SSGCC)

En vertu de l'article 2.4.2.i du Code de sécurité pour les travaux de construction, le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction est obligatoire pour toute personne œuvrant principalement et habituellement sur un chantier de construction. Cette personne doit détenir l'attestation (carte) décernée par l'ASP Construction. Le cours SSGCC permet l'obtention de cette carte.

Durée : **30 heures**

Coût : **Membre : 250 $ / Non-membre : 285 $** (prix taxes incluses)

SÉANCES D'INFORMATIONS EXCLUSIVES

Lors de ces séances d'information qui sont exclusives à la régionale de Montréal, nous aborderons des thématiques d'actualité qui nous ont été demandées par nos membres.

Petits déjeuners des experts

Des petits déjeuners de présentations des services de l'association qui ne durent qu'une heure, mais qui sont très intenses en découvertes!

Durée : **1 heure**

Introduction à la GCR

Vous avez des projets dans la construction neuve? Quels seront les types de bâtiments visés? Vous avez des terrains? Vous voulez vous diriger vers la construction neuve à court terme? À long terme?

Si vous avez répondu **OUI** à au moins une de ces questions, vous devez absolument participer à notre évènement réseau sur la GCR pour comprendre les prémices du plan de garantie avant de vous lancer!

Durée : 3 heures

POUR VOUS INSCRIRE:

514 354-8722

FORMATION@APCHQMONTREAL.CA